

# AFD Communiqué de presse

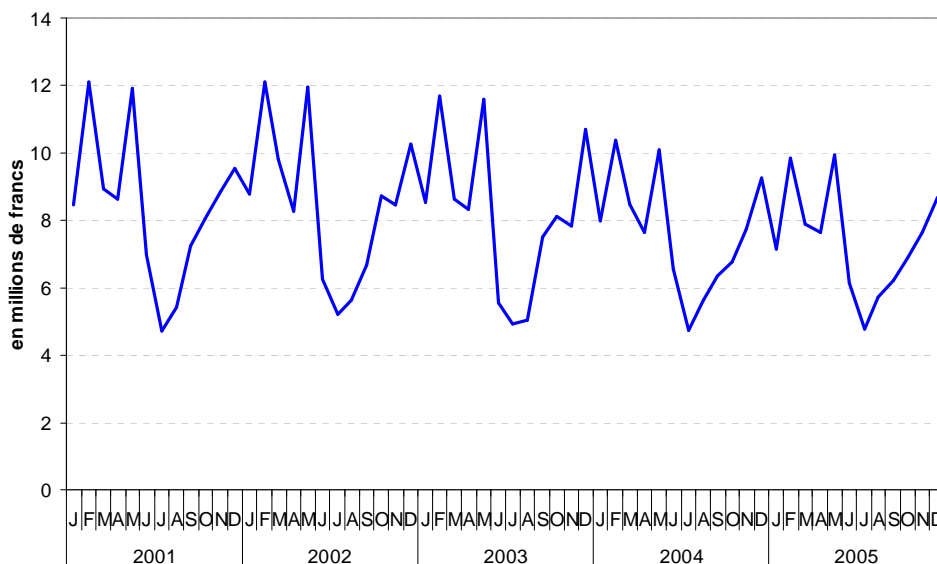
13 février 2006

## Saint-Valentin : importations en roses

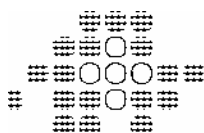
Les suisses se disent « je t'aime » avec des roses. Les importations de roses atteignent en effet des sommets pour la Saint-Valentin, la fête des mères et en fin d'année. Sur ces trois mois, elles dépassent en moyenne la barre mensuelle des 10 millions de francs contre 6,8 millions de francs les autres mois. Février s'affiche comme le mois le plus florissant. Les Pays-Bas, le Kenya et l'Equateur sont nos principaux fournisseurs.

Sur les dix dernières années, les importations de roses ont connu une évolution colorée : si elles ont bondi de 75,5 à 102,2 millions de francs entre 1995 et 2002, elles ont depuis fléchi en valeur (2005 : 88,6 mio. de fr.).

Importations de roses coupées



Entre 2001 et 2005, les commandes mensuelles de roses ont varié dans une fourchette de 4,7 (juillet 2001) à 12,1 millions de francs (février 2001). Elles atteignent des sommets en février (Saint-Valentin), mai (fête de mères) et décembre (fêtes de fin d'année). Pour ces périodes, les entrées



Eidgenössische Zollverwaltung EZV  
Administration fédérale des douanes AFD  
Amministrazione federale delle dogane AFD  
Administraziun federala duana AFD

Direction générale des douanes  
Statistique du commerce extérieur  
Monbijoustrasse 40, 3003 Berne  
tél. +41 (0)31 322 66 30  
fax +41 (0)31 323 39 27  
[www.douane.admin.ch](http://www.douane.admin.ch)

dépassent en moyenne la barre des 10 millions de francs (10,2) contre 6,8 millions de francs en moyenne sur les autres mois, soit une hausse de près de 50%. Le boom saisonnier<sup>1</sup> est au zénith en février et mai, avec respectivement 39 et 36% d'importations en plus par rapport à la tendance. Décembre affiche quant à lui 23% d'entrées supplémentaires. A noter que les roses sont régulées par un contingent tarifaire de mai à octobre. Durant cette période, seule une quantité limitée peut être importée à un droit de douane réduit. Ce contingent n'est pas étranger au creux de la vague observé en juillet.

### Le Kenya et l'Equateur fleurissent

Les importations de roses sont dominées par trois acteurs, les Pays-Bas, le Kenya et l'Equateur, qui représentent ensemble plus de 80% de nos achats en 2005.

Avec 39,0 millions de francs l'année dernière, les Pays-Bas avalent 44,0% du gâteau. Leur suprématie est toutefois disputée : dix ans plus tôt, les entrées de ce pays se chiffraient encore à 43,8 millions de francs, soit une part de marché qui flirtait avec les 60%.

Le Kenya et l'Equateur suivent avec 19,0 et 13,3 millions de francs. Leur part de marché atteint respectivement 21,4% et 15,0%. Le dynamisme de ces pays contraste avec la morosité affichée par le leader : ces deux pays nous fournissent ainsi respectivement 9 et 8 fois plus de roses qu'en 1995 (resp. 2,3 et 1,4 mio. de fr.).

**Renseignements:** Sébastien Dupré, collaborateur scientifique  
section statistique  
031 322 67 51  
[sebastien.dupre@ezv.admin.ch](mailto:sebastien.dupre@ezv.admin.ch)

<sup>1</sup> estimation (sur la base des coefficients saisonniers)

